



Pour les fêtes de fin d'année, la commune vous propose :

- ✓ **Vendredi 1 déc à 18h00** : Inauguration du marché et des lumières de Noël, avec boissons chaudes offertes.
- ✓ **Samedi 2 et dimanche 3 déc** : Marché de Noël organisé sur la Place Albert en collaboration avec **l'association des commerçants de Guillestre** : Au programme : artisans, maquillage pour enfants, batucada, kamishibai et présence du Père Noël.
- ✓ **Jeudi 28 déc - Salle du Queyron à 18h** : Spectacle jeune public « Boite de nuit » par la Cie la toute petite compagnie. Spectacle musicale et poétique sur le thème du marchand de sable. Offert par la municipalité.

Le Conseil municipal s'est réuni le **mardi 14 novembre 2023**. Les principales délibérations suivantes ont été débattues et votées :

PÔLE CADRE DE VIE

- **LOGEMENT** : Depuis 2017, la municipalité est engagée dans une volonté forte de réhabilitation de logements. Plusieurs dispositifs incitatifs ont été mis en place afin d'aider les propriétaires à réhabiliter leurs biens. Ainsi, sur cinq logements du centre bourg, un arrêté préfectoral déclare d'utilité publique, la restauration immobilière. Aussi, il a été décidé de fixer et de donner un délai supplémentaire de 18 mois aux propriétaires pour effectuer les travaux nécessaires.
- **VOIRIE COMMUNALE** : La Mairie de Guillestre a recensé 87 502,42 mètres linéaires de voirie communale, cette donnée actualisée permettra de bénéficier d'aides financières de l'Etat.
- **EAU POTABLE** : La commune a acté une stratégie d'investissement sur son réseau d'eau, qui s'avère être très vieillissant, pour **les trois prochaines années (2024, 2025 et 2026) à hauteur de 1 158 500 € HT**, qui s'organise en trois grands axes :
 - Investissements récurrents : 300 000 €
 - Opérations nouvelles - Études : 87 500 €
 - Opérations nouvelles - Travaux (sécurisation de la ressource, amélioration du rendement et réduction des pertes et renouvelles des conduites PVC avant 1980) : 771 000 €

Afin de pouvoir financer cet ambitieux projet, la commune va faire appel au soutien financier de l'Agence de l'Eau et du Département. Le prix de l'eau potable va également être revu en passant d'1.33 € à 1.49 € le m³ sur la base d'une consommation de 120m³. (Par exemple, une famille de 4 personnes verra sa facture d'eau potable augmenter d'une quinzaine d'euros par an).

- **TRAVAUX MAIRIE** : La phase d'avant-projet de la réhabilitation du bâtiment de la Mairie a été actée pour un montant de travaux à 737 000 € HT avec le cabinet d'architecte Garcin et Coromp (basé sur Embrun).

AGENDA

- **CABARET LOCAL** : Les associations Rions de Soleil et le comptoir des assos vous proposent un cabaret avec des artistes locaux, le **samedi 28 nov** à 20h à la salle du Queyron, Payant. Infos : asso@rionsdesoleil.rog.

- **LAEP (Lieu Accueil Enfants Parents)** : Le samedi 2 déc, la crèche propose un rdv de 9h30-11h30 sur les **histoires de Noël**. Gratuit.
- **SPECTACLE DE THEATRE ET BAL FOLK** : L'association Musiqueyras organise une soirée culturelle le **samedi 2 déc**. La Cie « **le Pas de l'Oiseau** » présentera son spectacle « Chaudun, la montagne blessée » à 20h suivie d'un bal folk avec le Duo Vargoz. Payant. Infos : www.musiqueyras.org. Salle du Queyron.
- **SPECTACLE DE THEATRE** : Dans le cadre du partenariat avec le théâtre du Briançonnais, la Cie la Féroce présente son spectacle « Faces Nord » le **mardi 5 déc à 20h**. Théâtre d'équilibre et récits de montagne. Payant. Salle du Queyron. Durée : 35 min. A partir de 6 ans.
- **REPAS DES AINES** : Repas dansant le **dimanche 21 janv** avec l'orchestre Martial Rey. **Rdv à 11h30** à la salle du Queyron. Inscriptions **jusqu'au 22 déc** en mairie, pour les + 65 ans et leurs conjoints. Offert. Apporter un justificatif de domicile et une carte d'identité.
- **Les RDV DE LA MEDIATHEQUE** :
 - **Samedi 2 déc** 9h30 : café littéraire autour du livre « les silences des pères » de Rachid Benzine.
 - **Mercredi 6 déc** : le 1^{er} mercredi du mois, on sort le casque de réalité virtuelle.
 - **Vendredi 8 déc** 18h30 : La médiathèque fêtera ses 10 ans et inaugurera sa nouvelle enseigne et son nouveau nom.
 - **Vendredi 15 déc** 10h : Bébés lecteurs.



VOEUX DE L'EQUIPE MUNICIPALE

Les élus vous invitent le **mardi 9 janvier** à 18h30 à la salle du Queyron.

BON A SAVOIR ...

- **DOSSIER DE SUBV** : Les dossiers de subvention pour les associations sont à remplir (site internet villedeguillestre.fr) et à renvoyer avant le **1^{er} décembre** par mail secretariatgeneral@villedeguillestre.fr.
- **MARCHES HEBDOMADAIRES** : Les **lundis 25 décembre et 1^{er} janvier**, les deux marchés sont annulés à la demande des forains, pour cause de jour férié.
- **ILLIWAP** : N'hésitez pas à télécharger gratuitement l'**application illiwap** afin d'être alerté dans l'immédiat de toutes les informations **relatives à la sécurité** (pollution de l'eau, fermeture de route...), en vous rendant sur le site illiwap.com.
- **RENTREE SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE** : Afin d'évaluer rapidement le nombre d'enfants à inscrire en petite section de l'école maternelle en septembre 2024 et **argumenter le maintien de 3 classes auprès de l'inspection académique**, il est proposé de réaliser dès maintenant la pré-inscription de son enfant qui rentrera en petite section en septembre 2024 (né en 2021) auprès de l'accueil de la mairie. Si vous êtes concernés, merci d'envoyer un mail (mairie@villedeguillestre.fr) ou de vous rendre à l'accueil de la mairie dès que possible pour cette préinscription.
- **RECRUTEMENTS : La mairie recrute**
 - Un(e) agent(e) technique, réseau eau potable.
 - Un(e) agent(e) d'interventions techniques en milieu rural.
 - Un(e) directeur/directrice adjoint(e) du centre de loisirs.
 Les offres sont sur le site internet de la commune villedeguillestre.fr. N'hésitez pas à vous renseigner si vous êtes intéressés. Les postes sont à pourvoir le plus rapidement possible.
- **FORFAIT DE SKI** : Les forfaits de ski sont à récupérer **à partir du 4 décembre** à l'accueil de la mairie.
- **CAMPAGNE DE PRÉVENTION ET D'INFORMATION SUR LES RISQUES D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE** : ce gaz toxique et inodore peut être émis par tous les **appareils utilisant un combustible** (chaudière, chauffe-eau à gaz, poêle, groupe électrogène, cheminée...). En période de grand froid, soyez vigilants ! Conseils sur www.santepubliquefrance.fr.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : Mardi 12 décembre à 20h30 à la Mairie.
La séance est publique. Contact : www.villedeguillestre.fr ou **04.92.45.04.03**